

Pour profiter longtemps de votre revêtement, il est important d'observer quelques points importants au quotidien pour son entretien et sa conservation.

INFORMATIONS GENERALES:

Propriétés de la pierre: le granit et les gneiss sont insensibles à la plupart des acides et alcalis ménagers.

- **Seuls des produits** avec une valeur de PH de 3 à 10 conviennent ici pour le nettoyage, la protection et l'entretien.
- **Évitez le contact avec des produits** comme le vinaigre, les nettoyeurs pour sanitaires, le vin, le jus de citron, etc... (PH < 3) qui sont acides et peuvent éclaircir ou abîmer les revêtements. Les produits hautement alcalins (PH > 10 comme le décapant pour four), les produits solvantés (acétone, white spirit, alcools), les accessoires abrasifs (éponges abrasives, poudres à récurer, sable) peuvent abîmer la surface. Selon l'étendue du contact, les traitements n'apportent que peu de protection. Les nettoyeurs acides peuvent de plus attaquer directement ou dans la durée les joints en ciment : mouiller au préalable la surface à l'eau claire et la rincer ensuite permettent en général de l'éviter.

Veillez aussi noter qu'un nettoyage à haute pression risque d'enlever les particules les plus fines du revêtement et d'endommager les joints ; il en résulte, à l'expérience, un encrassement plus rapide et plus en profondeur.

Les produits listés dans ces conseils répondent aux exigences d'un processus de nettoyage, de protection et d'entretien efficace mais en douceur. Avant d'utiliser d'autres produits, il est impératif de tester leur compatibilité.

En usage courant, nous recommandons de toujours enlever immédiatement les salissures, avant qu'elles ne sèchent. Plus la tache est ancienne, plus le détachage est difficile. Selon la dureté de l'eau, des résidus de calcaire peuvent aussi se former rapidement ; c'est pourquoi il convient de toujours essuyer les reliquats d'eau (arrosage, cuisine,...).

Un traitement de protection est ici bénéfique car il réduit la formation de taches dans de nombreux domaines comme les sols, la salle de bains, la cuisine (les composants sont agréés alimentaires selon la LFGB – réglementation allemande sur les produits ayant un contact avec des denrées alimentaires) et facilite de plus l'entretien courant. Selon la sollicitation de la surface, le traitement doit être renouvelé tous les 3 à 5 ans ou selon le besoin.

Après la pose de pierre naturelle, les salissures de construction doivent être nettoyées rapidement, car elles altèrent l'aspect du revêtement. Nous conseillons aussi de procéder au traitement d'un revêtement avant sa première utilisation, pour lui conserver sa beauté. Pour cela, veuillez observer les points suivants:

- **Nettoyage après la pose:** lors du premier nettoyage, le mortier de scellement et de jointoiement doit être suffisamment sec, vérifiez-le avec votre poseur. Le nettoyage de fin de chantier est fait avec HMK R155 Nettoyeur de fond - sans acide. La salissure tenace, comme la laitance de ciment, peut être enlevée lors d'un nettoyage unique (par ex. avec HMK R169 Nettoyeur pour pierre - spécial). Ce nettoyage requiert de mouiller d'abord la surface à l'eau claire, d'appliquer ensuite le produit dilué, puis enfin de rincer soigneusement à l'eau claire pour enlever tous les résidus de nettoyeur ; sinon, le revêtement et les joints peuvent être endommagés. Vous trouverez des informations complémentaires dans la description du produit.
- **Traitement de protection après la pose:** pour procéder au traitement, le revêtement et la sous-couche doivent être suffisamment secs (humidité résiduelle maximale 2-4 %). Elle est atteinte en général 2 à 4 semaines après pose sur chape mince ou moyenne et 4 à 6 semaines après pose sur lit épais. Une différence liée aux conditions atmosphériques est possible. Avant le traitement, il est nécessaire de procéder à un autre nettoyage de fond avec un séchage final d'au moins 24 heures ; les éventuelles salissures qui se produisent entretemps doivent être nettoyées complètement.

Les revêtements anciens ne doivent pas être inévitablement remplacés, ils ont besoin d'un processus de nettoyage approprié pour enlever par exemple les couches de produits d'entretien et les salissures tenaces, puis dans le cadre d'une utilisation ultérieure, d'un entretien optimal pour révéler à nouveau leur beauté et leur particularité. Pour enlever par exemple les couches de salissures ou de produits d'entretien, nous conseillons HMK R155 Nettoyeur de fond, ou HMK R154 – Dissolvant – pour les couches de cire. Après un temps de séchage suffisant, un traitement de protection est possible ; il facilite ensuite notablement l'entretien au quotidien.

Les étapes suivantes sont nécessaires avant de commencer:

- Suivre les prescriptions des étiquettes et les conseils d'utilisation (notices techniques) ainsi que les recommandations du fabricant du revêtement. Vous trouverez les informations sur les produits ainsi que la notice générale „les 10 commandements“ sur notre site internet ou auprès de votre revendeur spécialisé.
- Faire une surface-test. Elle valide la compatibilité, la consommation, la coloration ainsi que l'action du produit.
- Bien aérer les locaux pendant et après le travail. Les accessoires doivent être adaptés, propres et pratiques.

DETACHAGE:

Pour le nettoyage des taches listées ci-dessous, nous recommandons:

- | | |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| - Fleurs, feuilles et colorations organiques | HMK R160 Nettoyeur moisissures |
| - Salissures vertes | HMK R162 Nettoyeur mousses |
| - Dépôts calcaire | HMK R158 Douche-Net-Céramique |
| - Taches d'huile et de gras | HMK R152 Détachant graisses et cires |

Retrouvez notre liste complète des taches (IT 1.1) sur notre site internet:
www.moellerstonecare.fr

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SECURITE:

Les produits sont à conserver en lieu sûr dans leur emballage d'origine. Les bidons vides peuvent être jetés avec les ordures ménagères. Tous les produits spéciaux, dans la mesure où ils sont soumis à la législation allemande sur les produits de nettoyage, sont enregistrés auprès de l'Office Fédéral pour l'Environnement de Berlin.

Nos produits spéciaux sont recommandés depuis des décennies par les principaux producteurs de pierre naturelle.

Ces informations techniques ne sont données qu'à titre indicatif. L'utilisateur doit, selon les différents domaines d'utilisation, procéder aux essais et tests nécessaires. Nous nous réservons le droit de toute modification liée à l'évolution technique. L'utilisateur doit aussi veiller à respecter les prescriptions légales en vigueur et la protection des tiers.

Produits spéciaux en vente dans les commerces spécialisés de pierres naturelles et carrelages.

Retrouvez des informations pratiques complémentaires et des conseils de nettoyage, de protection, et d'entretien sur notre site internet : www.moellerstonecare.fr

Votre revendeur spécialisé: